

(Retyped)

Excerpt of the PV 106 of the Commission of the European Communities

Page:

- 32 -

COM (70) PV 106  
(Séance du 14 janvier 1970)

1. Etablissement d'un plan par étapes d'union économique et monétaire

---

M. Le Président rappelle que cette initiative a été prévue par la Commission dans le Mémoire qu'elle a adopté le 18 novembre 1969 à l'intention des six Chefs d'Etat ou de Gouvernement et a été expressément prévue dans le Communiqué de La Haye.

La Commission convient que M. BARRE et M. von der GROEBEN, avec le concours respectivement des Directions Générales des Affaires économiques et financières et du Marché intérieur et du rapprochement des législations, procéderont à l'élaboration des lignes directrices des communications que la Commission doit faire au Conseil sur cette question. Après examen conjoint et harmonisation de ces travaux préparatoires, et discussion dans les Groupes présidés respectivement par MM. BARRE et von der GROEBEN, la Commission sera saisie d'une communication conjointe de MM. BARRE et von der GROEBEN.

La Commission souligne l'importance et l'urgence qu'elle attache à ces travaux.